

N° 28863-2020/1-ACTS/DRH

Date du : 1^{er} juillet 2020

Rapport de présentation

OBJET : Organisation et fonctionnement du secrétariat général et de l'administration provinciale.

REF. : Délibération modifiée n° 21-2012/APS du 31 juillet 2012 *portant organisation et fonctionnement du secrétariat général et de l'administration de la province Sud.*

PJ : Un projet de délibération
Une version consolidée.

Le 19 décembre 2019, l'assemblée de la province Sud décidait d'engager la réorganisation de son administration en procédant notamment à la réduction du nombre de ses directions ainsi qu'à leur regroupement au sein de trois pôles d'activités.

Dans le prolongement de cette démarche, il vous est proposé, au sein de la délibération du 31 juillet 2012 susvisée :

- d'une part, de créer des chapitres consacrés respectivement au secrétariat général et à chacun des trois pôles d'activités que sont le pôle fonctionnel, transition écologique, développement et épanouissement de la personne, et de rappeler les directions les composant (*sans changement*),
- d'autre part, d'intégrer la création de la cellule modernisation ainsi que les nouvelles organisations de la direction de la culture, de la jeunesse et des sports, et de la direction de l'aménagement, de l'équipement et des moyens suite à leur passage en CTP.

Tel est l'objet du projet de délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.